

TINTIGNY Conseil communal

# La Commune souscrit à Lucéole

**Prise de 40 parts sociales pour un montant de 4 000 € à Lucéole, la traversée de Tintigny et l'aménagement de la place à l'ordre du jour.**

## • Pierre SAUTÉ

La SCRL Lucéole lance un appel public à la souscription de 11 600 parts sociales de 100 €. Qui est Lucéole ? Son président, Michel Dolmans, est venu développer le sujet au conseil : « Lucéole SCRL est une coopérative citoyenne pour le développement des énergies renouvelables créée dans le sud de la province de Luxembourg. Elle s'inscrit dans le renouveau coopératif qui remet l'humain au centre de l'activité économique. Lucéole a pour ambition immédiate d'investir dans des projets éoliens et d'autres projets de production d'énergies renouvelables près de chez vous. » Les principes de base de la

coopérative sont ceux de l'économie solidaire et de la participation citoyenne et intergénérationnelle.

Son fonctionnement est démocratique : 1 personne = 1 voix, décisions stratégiques prises par l'AG.

Retours attendus pour les coopérateurs : rendement financier de 6 % maximum, maîtrise du prix de l'électricité, conseils en économies d'énergies.

Suite à l'avis préalable remis par le Département Nature et

Forêts (DNEF), l'étude d'impact et la demande de permis prennent comme hypothèse un parc de maximum 8 machines, chacune de 3,2 MW de puissance. On est bien loin des 17 mâts imaginés initialement par Electrabel/Ecopex.

Cette éolienne citoyenne sera exploitée de manière indépendante par rapport au reste du parc par une société d'exploitation liée à Lucéole dans laquelle la Commune d'Habay et les communes avoisinantes pourront prendre des

parts.

Attendu qu'il convient de soutenir des actions en faveur du développement des énergies renouvelables, les élus ont voté 40 parts de 100 €, ce qui représente 1 € par habitant.

## Traversée de Tintigny et aménagement de la place

Les plans concernant ces travaux ont subi quelques modifications, puisque, entre autres, la Fontaine aux Lions a fait place à un élargissement de chaussée autour dudit rond-point.

Quant à la place communale, son lifting se trouve quelque peu amélioré.

L'échevin des finances, François Maréchal, présente les modifications budgétaires n° 1 ordinaire et extraordinaire.

A l'ordinaire, recettes : 5 238 065,66 €. Dépenses : 5 222 505,90 €. Et résultat en boni : 15 559,76 €.

A l'extraordinaire, Recettes : 8 350 622,30 €. Dépenses : 8 349 790,60 € et résultat en boni de 831,70 €. ■

## VITE DIT

### ODAS et « habitat durable »

Stéphanie Oth de l'association ODAS a présenté le rapport d'activités 2011 et développé le thème de 3 soirées rencontres à Étalle : « À votre santé, alcool en famille, l'alcool familial ».

Nathalie Monfort de Cuestas a développé le projet de constructions de maisonnettes à Han dans le cadre du projet « habitat durable ».

Deux exposés de valeur.

### Embauche d'étudiants

La commune a décidé d'embaucher quatre étudiants temps plein (service ouvrier), deux étudiants temps plein (second service ouvrier).

Un temps plein pour l'encadrement et accueil des camps de vacances, si subvention de RW.

Cinq étudiants pour l'opération « Été Solidaire », deux pour stages extrascolaires et un pour second service administratif.

Conditions à la mairie.

## Lucéole, premier prix appel à projets

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par le député Daniel Ledent, la SCRL Lucéole, Anlier a décroché le premier prix (6 000 €), avec le projet vision globale, énergies locales dans la catégorie : initiatives solidaires.

La structure a une prise de participation dans deux projets de parcs éoliens du

Sud-Luxembourg (Habay et Fauvillers). L'objectif du projet

est de permettre une prise de participation significative des citoyens, via leurs coopératives, et des communes dans des parcs éoliens qui voient le jour dans le sud de la province en

cohérence avec le cadre de développement de l'éolien du Gouvernement wallon.

ÉTALLE Conseil communal

...il s'agit d'allures environnementales